

# COLLOQUE

---

ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES  
PERSONNES VULNÉRABLES



**30 SEPTEMBRE 2025**

**Lycées Jacques Cœur**

**108 rue Jean Baffier à Bourges**

*Entrée libre et sur inscription*

**8h45**

**16h30**

# PROGRAMME

08h15 Accueil des participants

*Ouverture du colloque*

08h45 Mot d'accueil

**Christophe NACU**, Directeur des Lycées Jacques Cœur  
**Mélanie MERSER**, Responsable de la formation DECESF

08h55 Présentation de l'Espace Éthique du Cher

**Laurent POUILLAT**, Directeur de la Croix Marine du Cher

09h00 Intérêt de la thématique du colloque et ses modalités

**Hermann BEUGRÉ**, Directeur de l'Union Départementale  
des Associations Familiales du Cher

*Éthique et responsabilité*

09h10 Propos introductifs

**Denis MALHERBE**, Maître de conférences

09h40 Ethique et responsabilité dans l'accompagnement des  
personnes vulnérables

**Marie CASSAGNE**, Doctorante en sciences de l'éducation et de  
la formation

**Philippe MERLIER**, Docteur Habilité à Diriger les Recherches  
en Philosophie, chercheur associé au laboratoire D.I.R.E.  
("Déplacements Identités Regards Écritures") de l'Université de  
la Réunion, membre de l'Espace Éthique de la Réunion-Océan  
Indien

*Echanges avec la salle et pause*

11h00 Le consentement vu du droit

**Sandrine GUÉRIN-AURIAU**, Vice-Présidente chargée des  
contentieux de la protection au Tribunal Judiciaire de Bourges

**11h30**      **Le consentement éclairé de la personne vulnérable :  
soumission déguisée ou réelle acceptation ?**

**Éric DELASSUS, Docteur en philosophie**

*Echanges avec la salle*

**12h10**      **Pause déjeuner libre**

**13h45**      **Du consentement au consentement éclairé des personnes  
vulnérables**

**Béatrice BIRMÉLÉ**, ancienne Directrice de l'Espace de  
Réflexion Éthique de la Région Centre-Val de Loire

*Echanges avec la salle*

**14h25**      **Synthèse des travaux**

**Denis MALHERBE**, Maître de conférences

**15h00**      **Éthique de la relation, entre autonomie et protection  
Responsabilité professionnelle et éthique du care  
Vulnérabilité psychique et consentement éclairé**

**Marie CASSAGNE**, Doctorante en sciences de l'éducation et de la  
formation

**Béatrice BIRMÉLÉ**, ancienne Directrice de l'Espace de Réflexion  
Éthique de la Région Centre-Val de Loire

**Éric DELASSUS**, Docteur en philosophie

**Denis MALHERBE**, Maître de conférences

**Sandrine GUÉRIN-AURIAU**, Vice-Présidente chargée des  
contentieux de la protection au Tribunal Judiciaire de Bourges

**Vincent BARACHET**, Chef de service des Cités Caritas et doctorant  
en sciences de l'éducation et de la formation

**Carine PESCHARD**, Directrice du DAC 18

**Valérie Billy**, Directrice Action Sociale et Judiciaire Udaf 36

**16h30**      **Synthèse des travaux et conclusion**

**Denis MALHERBE**, Maître de conférences

# Qu'est ce que l'Espace Éthique du Cher ?

Face à la complexité croissante des situations rencontrées dans le champ de la protection juridique des majeurs, les professionnels sont régulièrement amenés à se questionner sur la meilleure manière d'agir : comment concilier protection et respect des droits, sécurité et autonomie, cadre légal et réalités humaines ?

C'est pour répondre à ces enjeux que nous avons créé l'Espace Éthique du Cher. Cet espace a vocation à être un lieu d'échange, de réflexion collective et de coopération entre tous les acteurs concernés. Il repose sur une conviction forte : l'éthique se construit ensemble, à travers le dialogue, le partage d'expériences et l'ouverture aux différents points de vue.

Nos actions s'articulent autour de plusieurs objectifs concrets :

- Créer du lien entre professionnels issus de structures et de secteurs différents,
- Apporter des éléments d'analyse pour mieux appréhender les situations complexes et nourrir la prise de décision au quotidien ;
- Encourager les rencontres, les échanges et les coopérations entre acteurs du territoire, afin de sortir de l'isolement professionnel ;
- Faire circuler les savoirs, les pratiques et les ressources utiles, en valorisant l'intelligence collective et les apports de chacun ;
- Faire évoluer les représentations de la protection juridique des majeurs ;
- Accompagner les structures qui souhaitent mettre en place une commission éthique interne ;

À travers cette démarche, nous souhaitons offrir un espace ouvert, bienveillant et constructif, où chacun peut s'exprimer librement, partager ses questionnements, et contribuer à faire évoluer les pratiques dans le respect des droits et de la dignité des personnes protégées.



## ESPACE ÉTHIQUE DU CHER

espace-ethiqueducher@udaf18.fr 06 61 99 15 61



Pour plus d'informations, scannez